



NON à la fermeture de la
Direction territoriale Ile-de-France
NON au démantèlement du
Cerema



Après la perte de près 250 ETP depuis la création du Cerema, les nouvelles perspectives de baisse drastique des moyens (-525 ETP d'ici 2022) de notre établissement insoutenables et incompatibles avec les ambitions de développement de nos missions pour le compte des collectivités, ont conduit à la démission le 4 octobre dernier du président du Conseil d'Administration, Gaël Perdriau.

L'annonce brutale du projet de fermeture de la Direction Territoriale Ile-de-France le 18 octobre n'est assurément qu'une première étape. Notre mobilisation doit être rapide et totale pour faire revenir la direction générale sur cette mesure inique qui a choqué et scandalisé les agents de tout le Cerema.

En outre, la Direction Générale l'a annoncé: une réflexion sur les moyens support va rapidement s'engager avec des objectifs de mutualisation et de probable transfert d'une partie de ces activités support vers le Siège.

Ces deux projets inacceptables ne suffiraient même pas à atteindre la cible de 2350 ETP et la menace de nouvelles fermetures d'implantations et/ou de suppression de champs d'activités n'est pas écartée.

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS! C'est bien l'ensemble du Cerema qui est en sursis.

Nous devons tous nous mobiliser pour faire reculer la Direction Générale et le Ministère et exiger des moyens à la hauteur pour faire du Cerema un acteur de premier plan dans l'accompagnement des services de l'Etat et des collectivités dans la transition écologique et énergétique.

L'intersyndicale CFDT-CGT-FO-UNSA et les agents mobilisés de la DTerIDF appellent l'ensemble des agents du Cerema à 2 actions immédiates:

- **Boycott de SIGMA***
- **Rassemblement* au Salon des Maires le 21 novembre à Paris - Porte de Versailles**

D'autres actions suivront.

[Télécharger le logo « revisité IdF » pour affichage](#)

* en cas de pression hiérarchique, nous vous demandons d'informer immédiatement l'intersyndicale afin d'inverser la pression.

* les modalités pratiques d'organisation du rassemblement vous seront précisées très prochainement